



Jeudi 23 octobre 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**RAPPROCHEMENT ENTRE LES CORPS  
DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DES CHERCHEURS**

L'Académie des sciences a accueilli favorablement la volonté de Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, affichée le 20 octobre dernier dans son *Plan carrières 2009-2011 dans l'enseignement supérieur et la recherche*, de rapprocher les carrières des enseignants-chercheurs des universités et celles des chercheurs des organismes de recherche. En effet l'Académie des sciences appelait dès 2004 à un tel rapprochement (1). Elle a réitéré ce souhait le 9 juillet dernier, en remettant à Madame Pécresse ses recommandations pour accroître l'attractivité des carrières de la recherche (2). L'Académie se réjouit de voir que les personnels des deux corps bénéficieront des mêmes déroulements de carrière.

La création de « chaires université-organisme de recherche » ouvre la possibilité à de jeunes maîtres de conférences de conduire, à l'interface entre les universités et les organismes de recherche, une recherche de haut niveau, incompatible aujourd'hui avec leurs charges d'enseignement. L'Académie est consciente que le choix des thématiques de recherche et l'affectation des bénéficiaires de ces « chaires » devront faire l'objet de réflexions approfondies, qu'elle est prête à mener avec les partenaires scientifiques. Ces « chaires », si elles sont gérées avec succès, pourraient préfigurer la constitution d'un corps unique d'enseignants-chercheurs, à l'instar de la situation qui existe dans les grands pays occidentaux. Au sein de ce corps unique, les personnels pourraient choisir d'exercer différentes responsabilités (enseignement supérieur, recherche, valorisation, administration) de façon variable au cours de leurs carrières, au bénéfice de la Nation.

L'Académie se réjouit par ailleurs que se concrétise une série de mesures, qu'elle avait proposées à la Ministre, sur l'attractivité des carrières de l'ensemble des personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle est particulièrement satisfaite des efforts qui seront entrepris pour la reconnaissance du doctorat dans le milieu socio-économique.

\*\*\*

(1) Rapport *Structure de la Recherche scientifique publique*

[http://www.academie-sciences.fr/actualites/textes/recherche\\_06\\_04\\_04.pdf](http://www.academie-sciences.fr/actualites/textes/recherche_06_04_04.pdf)

(2) Avis sur *L'attractivité des carrières de la recherche*

[http://www.academie-sciences.fr/actualites/textes/attractivite\\_recherche\\_09\\_07\\_08.pdf](http://www.academie-sciences.fr/actualites/textes/attractivite_recherche_09_07_08.pdf)

**Pour toute information générale :**

- Académie des sciences  
Délégation à l'Information Scientifique et à la Communication  
Dominique Meyer, Déléguée  
Marie-Laure Moinet, Chargée des relations avec la presse  
Tél : 01 44 41 45 51/44 60 06 20 54 36 82  
e-mail : [presse@academie-sciences.fr](mailto:presse@academie-sciences.fr)

**Pour toute interview :**

- Jules Hoffmann  
Président de l'Académie des sciences  
Tél : 01 44 41 43 83  
Courriel : [J.Hoffmann@ibmc.u-strasbg.fr](mailto:J.Hoffmann@ibmc.u-strasbg.fr)
- Jean-François Bach  
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences  
Tél : 01 44 41 43 83  
Courriel : [jean-francois.bach@academie-sciences.fr](mailto:jean-francois.bach@academie-sciences.fr)